



**CENTRE DE RÉADAPTATION  
MULHOUSE**



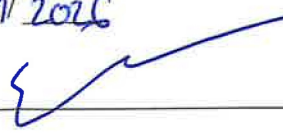
*Rééducation et Formation Professionnelle*

# LIVRET D'ACCUEIL

## des étudiants ergothérapeutes


Centre de Réadaptation De Mulhouse  
7, Boulevard des Nations – 68093 MULHOUSE CEDEX  
Tél : 03 89 32 46 46  
Site internet : [www.arfp.asso.fr](http://www.arfp.asso.fr)

Directeur Général : Mr. Tom CARDOSO  
Directrice des Soins : Mme. Fabienne ERNST KUTEIFAN  
Médecin chef : Dr. Guillaume BOIS

Rédigé par : J. BLIND	Vérifié par : MN. JACAMON	Approuvé par : F. ERNST KUTEIFAN
Date : 09 / 01 / 2026 Signature : 	Date : 08 / 1 / 2026 Signature : 	Date : 08 / 07 / 2026 Signature : 
Date d'effectivité : 09 / 01 / 2026		Référence : RF INF 107_A

## SOMMAIRE

📍 Mot de bienvenue de la Direction des Soins	<b>Page 3</b>
📍 Conception de l'encadrement des stagiaires	<b>Page 4</b>
📍 L'encadrement des stagiaires	<b>Page 5-7</b>
📍 La Charte d'encadrement	<b>Page 8-9</b>
📍 Présentation des secteurs sanitaires et médico-sociaux	<b>Page 10</b>
📍 Fiches d'identification des services d'intervention des ergothérapeutes	
▪ 1. Hôpital de Jour	<b>Page 11</b>
▪ 2. RF1	<b>Page 11</b>
▪ 3. RF2	<b>Page 11-12</b>
▪ 4. RF3	<b>Page 12</b>
▪ 5. CICAT 68	<b>Page 12</b>
▪ 6. Orientation et Formation Professionnelle	<b>Page 13</b>
▪ 7. COMETE	<b>Page 13-14</b>
▪ 8. Programme conduire	<b>Page 14</b>
▪ 9. Appareillage	<b>Page 14</b>

 <p><b>CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE</b> <i>Rééducation et Formation Professionnelle</i></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 3 / 14</p>
---	---	---

## **La Direction des Soins vous souhaite la bienvenue**

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au Centre de Réadaptation de Mulhouse.

Nous veillons à organiser de façon optimale votre stage pour vous permettre de mettre cette expérience à profit et découvrir, appréhender, acquérir de nouvelles compétences spécifiques à la réadaptation, notamment dans les domaines suivants :

- ↷ La relation avec le patient et sa famille
- ↷ L'accompagnement des personnes soignées dans un parcours de réadaptation
- ↷ Le travail de collaboration en équipe pluridisciplinaire
- ↷ La technicité des actes thérapeutiques
- ↷ Le questionnement éthique


Nous nous engageons à partager nos connaissances, nos valeurs professionnelles et notre temps pour votre encadrement et à répondre dans la limite de nos possibilités à vos questionnements. Nous assurons la responsabilité de votre accueil et du suivi de votre stage.

Le bon déroulement du stage et le bénéfice qui en découlera dépendront cependant aussi de votre implication.

Le respect mutuel sera notre règle et sera le vecteur d'un stage bénéfique et serein.

Nous vous souhaitons un très bon stage !

Fabienne ERNST KUTEIFAN et toute l'équipe d'encadrement.

 <p><b>CRM</b> CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE <i>Rééducation et Formation Professionnelle</i></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 4 / 14</p>
---	---	---

## Conception de l'encadrement au CRM

L'encadrement des stagiaires au CRM est un dispositif d'accompagnement construit conjointement entre les cadres formateurs et les professionnels de l'établissement. Il s'inscrit dans une formation professionnelle par alternance favorisant, chez les étudiants en stage, la mise en relation des connaissances théoriques acquises avec les pratiques de terrain.


Les professionnels du CRM, accueillant un étudiant ou élève dans son unité, s'engagent à lui assurer un temps d'accueil organisé, un stage personnalisé qui valorisent ses connaissances théoriques, pratiques et qui tiennent compte d'objectifs.

Pour optimiser la qualité de l'accompagnement ainsi que l'encadrement individualisé des étudiants et/ou élèves, le CRM a déterminé le principe suivant :

**« 1 professionnel encadre 1 seul étudiant »**

Nous souhaitons ainsi promouvoir de futurs professionnels autonomes et consciencieux, tant au niveau technique que relationnel. Ils seront en mesure de développer et valoriser des capacités à :

- ↔ Intégrer des connaissances et les réactualiser en fonction des évolutions
- ↔ Faire une analyse approfondie des situations de rééducation
- ↔ Développer une qualité de raisonnement et de vigilance
- ↔ Affermir un jugement clinique
- ↔ Suivre les évolutions professionnelles sur le plan législatif et terme de réglementations, d'obligations et de responsabilités
- ↔ Agir et réagir en fonction de la charge de travail et en situation d'urgence
- ↔ Assurer des transmissions rigoureuses et précises
- ↔ Engager une prise en charge relationnelle personnalisée, basée sur le respect de la dignité de la personne soignée
- ↔ Être responsable, en capacité de rendre compte et de se remettre en question,
- ↔ Intégrer une équipe pluridisciplinaire en partageant les contraintes et en développant le sens de l'entraide, un esprit d'équipe tout en respectant le travail des autres collègues
- ↔ Développer des valeurs professionnelles et les promouvoir.

 <p><b>CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE</b> <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 5 / 14</p>
---	---	---

## L'encadrement des stages

**En stage, l'étudiant travaille toujours sous la responsabilité d'un professionnel,** il acquiert progressivement une façon autonome d'exercer son futur métier. Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un référent de stage.

### ▪ Le maître de stage

**Il représente la fonction organisationnelle du stage.**

Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il est garant de la qualité d'encadrement du stage, il met en place les moyens nécessaires à cet encadrement, assure le suivi des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des stagiaires, et règle les questions en cas de litige ou de conflit. Il accueille l'ensemble des étudiants venus dans sa zone d'exercice.

Cette fonction est remplie par l'ergothérapeute coordonnatrice de l'équipe des ergothérapeutes de l'établissement et responsable de l'encadrement des stagiaires.

### ▪ Le tuteur de stage

**Il représente la fonction pédagogique du stage.**

Expert professionnel, il connaît bien les référentiels métiers, compétences et la formation des professionnels qu'il encadre. Chaque étudiant connaît son tuteur de stage et sa fonction qui lui est précisée lors de son accueil.

Le tuteur assure un accompagnement des étudiants de manière individualisée, en accordant à chacun un ou plusieurs entretiens et en formalisant de manière régulière les progrès de l'étudiant.


Le tuteur organise le parcours de stage en fonction des objectifs de l'étudiant et de ses acquis, il met à sa disposition toutes les ressources nécessaires.

Le tuteur a des relations proches avec les formateurs de l'institut de formation.

Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits qui seront validées par le maître de stage.

Il consulte le portfolio de l'étudiant afin de cibler les situations, activités ou soins devant lesquels l'étudiant pourra être placé. Il évalue la progression du stagiaire au quotidien et formalise par écrit les évaluations.

Il évalue l'étudiant, lors d'un bilan de mi-stage et de fin stage en ayant recueilli l'avis des référents de stage.

 <p><b>CRM</b> CENTRE DE RÉADAPTATION — MULHOUSE — <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 6 / 14</p>
---	---	---

## ▪ Le référent de stage

### ***Il représente la fonction d'encadrement au quotidien.***

C'est un professionnel de proximité. Il guide l'étudiant dans sa séquence de travail, lui explique les actions, nomme les savoirs utilisés, le reprend dans ses gestes, etc... Le référent de stage facilite la réflexion de l'étudiant, en lui posant des questions, en l'encourageant dans ses recherches et sa progression, en lui donnant accès aux ressources locales.

Plusieurs personnes peuvent assurer cette fonction sur un lieu de travail. Le référent de stage a des contacts avec le tuteur afin de faire le point sur l'encadrement de l'étudiant de manière régulière.

## ▪ Les objectifs de stage

***Se déclinent dans les termes suivants : « A la fin du stage je suis capable de..... »***

***Les objectifs de stage sont établis en fonction des besoins de l'étudiant :*** place du stage dans le cursus de formation, savoirs déjà acquis par l'étudiant, actes réalisés, stages antérieurs, ...

Ils sont négociés avec le lieu du stage à partir des ressources de celui-ci. En effet, le maître de stage s'engage à ce que les ressources annoncées soient réellement mises à disposition de l'étudiant.


***L'étudiant possède un port folio,*** un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage durant l'ensemble de la formation.

Il est centré sur l'acquisition des compétences. Le tuteur s'appuie sur le portfolio pour réaliser l'évaluation de la progression de l'étudiant lors de chacun des stages.

Il peut y avoir la possibilité de valider toutes les compétences en fonction des différents services.

### ***Le stage doit permettre aux étudiants :***

- ↔ D'acquérir une posture réflexive, en questionnant la pratique avec l'aide des professionnels
- ↔ D'exercer son jugement et ses habiletés gestuelles
- ↔ De prendre des initiatives et des responsabilités progressivement
- ↔ De confronter ses idées, ses opinions et ses manières de faire à celles de professionnels et d'autres étudiants
- ↔ De prendre la distance nécessaire et de canaliser ses émotions et ses inquiétudes
- ↔ De centrer son écoute sur la personne soignée et proposer des soins de qualité

 <p><b>CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE</b> <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 7 / 14</p>
---	---	---

## ▪ Les ressources mises à disposition

Un temps spécifique est dévolu le lundi à l'accueil des stagiaires (2h), incluant d'une part la présentation de l'établissement et les incontournables en matière d'hygiène, de secret professionnel, de bonnes pratiques professionnelles.

Sont également remis des documents tels que :

- ↔ Livret d'accueil des patients
- ↔ Présentation du CRM incluant l'organigramme
- ↔ Plaquette confidentialité
- ↔ Plaquette charte informatique
- ↔ Plaquette précautions standards et hygiène des mains

*Présentation et mise à disposition de documents :*

- ↔ Site internet du CRM et power point de présentation du CRM
- ↔ Accès au réseau informatique, aux outils qualité, ...


*Ouverture de droit à l'accès aux dossiers patients informatisés.*

***En cours de stage, participation aux actions d'information et de formations organisées dans l'établissement dans la mesure des possibilités***

- ↔ Ateliers éducation thérapeutique,
- ↔ Conférences, ...

## ▪ La logistique

- ↔ Possibilité de prise de repas au self du CRM, en tenue civile, Tarif : 2.92 Euros.  
Repas gratuit si l'étudiant ne dispose pas de rémunération.
- ↔ La pause repas de midi s'effectue en dehors du service
- ↔ Possibilité d'hébergement, prévenir le responsable de stage un mois à l'avance. Gratuit pour l'étudiant qui ne reçoit pas de rémunération.
- ↔ Mise à disposition d'un vestiaire et de la tenue de travail.
- ↔ Les chaussures et cadenas sont fournis par l'étudiant.
- ↔ Possibilité de parking vélo, accès TRAM direct (ligne 2, Arrêt Bel Air). GPS 7 Boulevard des Nations

 <p><b>CRM</b> CENTRE DE RÉADAPTATION — MULHOUSE — <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 8 / 14</p>
---	---	---

## La Charte d'encadrement

### Entre l'Institut de Formation en Ergothérapie

Représenté par :

Et le Centre de Réadaptation de Mulhouse  
7 Boulevard des Nations  
68 093 Mulhouse

Représenté par : Mr. Tom CARDOSO

**Article 1 :** la présente charte a pour objectif de préciser les modalités d'accueil, d'organisation et de formation des étudiants des Instituts de Formation en Ergothérapie, dans le cadre de la formation pratique.

**Article 2 :** Lors de son stage, l'étudiant est placé sous la responsabilité administrative du directeur de l'établissement d'accueil ou de son représentant. Les aspects pédagogiques et d'apprentissage lors du stage sont cogérés par le tuteur de stage et le formateur responsable du suivi des stages de l'IFE. La direction de l'IFE s'engage à transmettre au directeur de l'établissement les informations relatives à la planification et l'organisation de l'accueil des stagiaires ergothérapeutes (convention). L'IFE s'engage également à fournir au tuteur de stage des informations nécessaires au suivi de l'étudiant.

**Article 3 :** L'étudiant est sous la responsabilité de l'institut de formation en ergothérapie. Il est tenu de respecter la réglementation de l'établissement d'accueil ainsi que l'obligation de discrétion et de secret professionnel. Toute absence ou manquement à la discipline sera signalé au directeur de l'institut de formation. L'établissement d'accueil peut interrompre le stage avant sa fin après en avoir informé l'IFE.

**Article 4 :** La durée du stage est fixée par le directeur de l'institut de formation en ergothérapie en accord avec l'établissement d'accueil et en fonction du référentiel de formation. Les horaires sont identiques à ceux de l'ergothérapeute tuteur du stage.

**Article 5 :** Le directeur de l'établissement s'engage à mettre en oeuvre les moyens visant à faire bénéficier l'étudiant de conditions de travail identiques à celle de ses agents. Aucune rémunération n'est versée à l'étudiant par l'établissement d'accueil. Cependant, l'étudiant peut bénéficier, à titre gracieux ou à tarif préférentiel, d'avantages réservés au personnel de l'établissement d'accueil (restauration, hébergement...). Une caution de garantie peut être demandée à l'étudiant.

**Article 6 :** Le directeur de l'établissement ou son représentant propose un tuteur de stage au directeur de l'institut de formation. Le tuteur est un ergothérapeute diplômé d'État exerçant depuis au moins 3 ans. Il peut être assisté par d'autres professionnels.

**Article 7 :** L'établissement fait parvenir à l'institut de formation le livret d'accueil qui lui est spécifique. Celui-ci est porté à la connaissance de l'étudiant.

**Article 8 :** Les stagiaires sont garantis au plan individuel pour les risques accidents du travail, trajet et maladies professionnelles. Ils sont également couverts au plan individuel par une assurance responsabilité civile professionnelle. Le suivi médical obligatoire est effectué et les stagiaires sont à jour des vaccinations obligatoires en milieu hospitalier (BCG, et hépatite B, diphtérie, tétanos, polio).

**Article 9 :** La fiche de bilan de stage est remplie par l'ergothérapeute tuteur de stage, avec l'étudiant. Les grilles d'évaluation des compétences sont complétées conjointement par l'étudiant et le tuteur.

**Article 10 :** La présente charte prend effet lorsque les deux parties l'ont signée. Un exemplaire est conservé par l'établissement d'accueil et un autre par l'institut de formation.

Fait à Mulhouse, le .....

Pour le Centre de Réadaptation de Mulhouse

La Directrice des soins

Pour l'Institut de Formation

La Directrice

## Présentation des secteurs d'accueil sanitaires et médico-sociaux

**1. Secteur sanitaire** comprend **127 lits et places** ; 70 lits en hospitalisation complète répartis sur 3 unités de soins et 57 places en hospitalisation de jour.


- Nous avons **3 autorisations de Soins Médicaux et de Réhabilitation (SMR) spécialisés** pour les pathologies :
  - ↔ Neurologiques, médullaires et cérébrolésées
  - ↔ De l'appareil locomoteur ; traumatologie-orthopédie et rhumatologique
  - ↔ Cardiovasculaire (exclusivement en hospitalisation de jour), concerne des patients atteints de pathologies cardiaques médicales ou chirurgicales nécessitant un réentraînement à l'effort.

Nous avons développé 4 programmes d'éducation thérapeutique :

- ↔ Prévention des facteurs de risque des affections cardio-vasculaires
- ↔ Mieux vivre avec la maladie de Parkinson
- ↔ Reprendre une vie active après un cancer : « T'box »
- ↔ Programme ETP adapté à la douleur chronique « Apprivoiser ma douleur »

**2. Secteur médico-social de soins** comprend :

- **L'Orientat**ion et la **Formation Professionnelle** : 416 places de formation professionnelle – formations de niveau V à II. Un service d'orientation professionnelle dont une section UEROS (Unité d'Evaluation de Reclassement et d'Orientation Sociale et professionnelle). Toutes les pathologies peuvent être présentes.
- **Un SSIAD Service de Soins Infirmiers à Domicile « Relais HANDIDOM »** : Pour personnes lourdement handicapées atteintes de pathologies neurologiques. Il s'appuie sur la structure interne du Centre de Réadaptation auquel il est rattaché, en termes de compétences, équipements, logistique, formations.

 <p><b>CRM</b> CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 11 / 14</p>
---	---	--

## **Fiche d'identification des services d'intervention des ergothérapeutes**

### **1. Hôpital De Jour SMR Appareil locomoteur ou neurologie**

L'hôpital de jour accueille ses patients durant une matinée, une après-midi voire une journée complète afin de réaliser des soins ou examens qui nécessitent la proximité d'un plateau technique, sans pour autant devoir être hospitalisés plusieurs jours.

L'hôpital de jour comprend environ 80 places réservées à des patients présentant :

- ↪ des affections médullaires et atteints de maladies du système nerveux (paraplégie, tétraplégie...), des maladies dégénératives (SLA, SEP, ...),
- ↪ des cérébrolésés (AVC, TC, ...)
- ↪ des traumatismes orthopédiques (prothèse d'épaule, rupture de la coiffe des rotateurs, *SDRC*, filière SOS mains, *polytraumatisé...*), ayant été hospitalisés préalablement au centre ou non.
- ↪ des prises en charge de groupe et d'éducation thérapeutique sont organisées pour des personnes atteintes de troubles cardiaques, de la maladie de Parkinson, de cancer, douleurs.

Le but de l'hôpital de jour est de rendre un maximum d'autonomie à la personne soignée en continuant les soins pour permettre une rééducation et une réadaptation après une intervention ou une hospitalisation tout en étant à domicile.

### **2. Unité de soins (RF1), SMR Neurologie Blessés Médullaires, hospitalisation complète**


L'objectif de l'équipe pluridisciplinaire est dans la plupart des cas une autonomisation du patient en fauteuil roulant, avec aide technique à la marche ou sans aide technique.

Le devenir du patient est déterminé très rapidement lors de l'admission avec la préoccupation d'un retour possible à domicile et d'une réintégration socio-professionnelle.

### **3. Unité de soins (RF2), SMR Appareil Locomoteur, hospitalisation complète**

La plupart des patients relèvent d'une prise en charge post-opératoire orientée vers la rééducation fonctionnelle visant le recouvrement de l'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne, dans la capacité de se déplacer.

Il s'agit aussi souvent d'une population plus âgée, polypathologique, à l'exception des polytraumatisés, qui relève essentiellement d'un accompagnement axé sur la stimulation avec un réel souci de prévention des risques de déséquilibre et de chute pouvant compromettre l'évolution du patient. Prophylaxie rachidienne, et conseils à la reprise de la conduite auto.

 <p><b>CRM</b> CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE <small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p style="text-align: center;"><b>LIVRET D'ACCUEIL</b> <b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 12 / 14</p>
---	---	--

## **4. Unité de soins (RF3), SMR Neurologie Cérébrolésés, hospitalisation complète**

L'unité de soins des cérébrolésés accueille essentiellement des personnes présentant des séquelles physiques et/ou cognitives après un accident vasculaire cérébral ischémique ou hémorragique, un traumatisme crânien, une tumeur cérébrale, ou encore des séquelles cérébrales à la suite d'une anoxie sévère (arrêt cardiaque, mal épileptique...).

Les objectifs de la rééducation - réadaptation sont essentiellement centrés sur l'autonomisation du patient, l'accompagnement et l'éducation aux aidants ou aux proches.

Ils prendront en compte les capacités physiques et cognitives de la personne, ses habitudes de vie, le contexte professionnel, les ressources de sa famille, les possibles aménagements du domicile afin de sécuriser le retour à domicile du patient.

## **5. CICAT 68**

**Le Centre d'Information et de Conseil en Aides Techniques (CICAT 68)** est issu des équipes du Centre Hospitalier de Mulhouse (CEAT) et du Centre de Réadaptation de Mulhouse (CAAP 68).

Il regroupe une équipe pluridisciplinaire spécialisée en réadaptation, composée d'ergothérapeutes, d'une assistante sociale, d'une infirmière coordinatrice des retours à domicile, d'un médecin et d'une secrétaire.

Le CICAT68 propose une information et un conseil personnalisés en ce qui concerne le choix et l'apprentissage de l'utilisation des aides techniques, l'aménagement du domicile et le suivi de réadaptation, l'adaptation du poste de travail et l'accès aux loisirs.

L'équipe peut également proposer un soutien dans les démarches financières et administratives, une aide dans l'organisation quotidienne, une formation aux soins ainsi qu'un relais avec les équipes à domicile.

Le lieu situé Place Franklin à Mulhouse se veut également un lieu d'exposition et de démonstration de matériels (03 67 26 02 69).

 <p><b>CENTRE DE RÉADAPTATION MULHOUSE</b></p> <p><small>Rééducation et Formation Professionnelle</small></p>	<p><b>LIVRET D'ACCUEIL</b></p> <p><b>Des étudiants ergothérapeutes</b></p>	<p>Référence : RF INF 107_A Date : 02/01/2026 Page : 13 / 14</p>
--	--	--

## 6. Orientation et Formation Professionnelle. Secteur médico-social

- *Formation professionnelle (FP)* dans différentes filières (électronique, tertiaire, profession de la santé...) : formations d'une durée moyenne de 4 à 22 mois pour les adultes reconnus travailleurs handicapés nécessitant l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire (formateur mais aussi accompagnement psychologique, social, médical...).
- *Orientation professionnelle (PréO)* : parcours de 12 semaines maximum permettant aux personnes reconnues travailleurs handicapés qui nécessitent l'appui d'une équipe pluridisciplinaire (formateur mais aussi accompagnement psychologique, social, médical...) d'élaborer et d'engager un parcours d'insertion professionnelle.
- *UEROS (Unité d'Evaluation de réentraînement et d'orientation sociale et professionnelle)* : ce programme concerne les personnes de 18 à 55 ans atteintes de lésions cérébrales acquises et/ou évolutives, reconnues « travailleur handicapé » ou bénéficiant d'une décision d'orientation de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées).

La mission de l'UEROS est de proposer un programme pour aider la personne à construire son projet de vie personnel, social et/ou professionnel.

Cette démarche d'accompagnement comprend deux étapes :

- ↷ Une demi-journée de pré-accueil, qui permet de rencontrer la personne et son entourage, d'évaluer globalement les besoins et de confirmer l'intégration dans le programme.
- ↷ Un parcours de 12 semaines renouvelable une fois visant à :
  - évaluer précisément les attentes, possibilités et limites de la personne cérébrolésée
  - construire un projet social et professionnel personnalisé
  - mettre en place des activités de stimulation, de réentraînement individuelles et collectives pour optimiser les aptitudes de la personne. Des mises en situation réelles peuvent être proposées telles que ateliers de réentraînement technique, stage en entreprise (ESAT, EA, milieu ordinaire ...)

## **7. COMETE (équipe emploi)**

C'est une démarche précoce d'insertion qui propose un accompagnement aux patients, ayant une problématique de retour à l'emploi du fait de leur santé. Une équipe pluridisciplinaire (chargé d'insertion, assistante sociale, ergothérapeute/ergonome, médecin...) leur apporte un appui, un guide dans les démarches à effectuer auprès de leur employeur, médecin du travail, organisme de formation ou si nécessaire des évaluations pour valider leur projet professionnel.

## **8. Programme Conduire**

Le programme conduire s'adresse à toute personne qui souhaite évaluer ses aptitudes à l'apprentissage, la reprise ou la poursuite de la conduite en sécurité.

Le programme est composé :

- ↔ d'une consultation médicale
- ↔ un rendez-vous avec un ergothérapeute afin de déterminer les éventuels aménagements de véhicule
- ↔ à la demande du médecin un bilan neuropsychologique peut être réalisé grâce à un logiciel d'évaluation dédié à la conduite
- ↔ un essai en situation réelle de conduite de 20 min sur un véhicule adapté équipé d'une double commande avec un moniteur d'auto-école et un ergothérapeute.

*Informations complémentaires :* l'atteinte d'une lésion cérébrale engage d'office la suspension du permis de conduire pour la personne concernée. Le patient cérébrolésé devra se représenter à une Commission des permis de conduire afin de revalider son permis (tests, et/ou essai de conduite).

## **9. APPAREILLAGE**

Réalisation de petits appareillages sur mesure type orthèses de main et adaptations diverses avec des plastiques thermo formables basses températures.

Les patients concernés sont issus de l'établissement : de la rééducation fonctionnelle ou en formation professionnelle.

Les pathologies sont diverses (traumatologie, neurologie centrale ou périphérique, rhumatologie).

La mise en place de ces dispositifs se fait souvent en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire (kinésithérapeute, psychomotricien, infirmières, aides-soignantes...) pour les appareillages de série (releveurs de pied, attelle anti recurvatum, omotraine, ceinture lombaire...)

Une collaboration se fait aussi avec des orthoprothésistes, podoprothésistes libéraux pour les appareillages plus importants.

Dans le cadre de l'appareillage, sont aussi réalisées des consultations de positionnement au fauteuil roulant, au lit, avec évaluation de la posture assise, couchée et mesure de pression grâce aux capteurs d'assise (nappe).